

# L'ÉCHO de Gex

[www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr)

L'information de la ville de Gex



p.5

PROJET  
CŒUR DE VILLE



p.6-7

LE PACTE DE TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE



p.9

LA BIBLIOTHÈQUE  
MUNICIPALE





**Depuis janvier** | Le cinéma municipal « Le Patio » propose chaque semaine plusieurs courts-métrages « livrés à domicile » sur Cinéma Le Patio (cinegex.fr).



**1<sup>er</sup> février** | Le centre hospitalier et la communauté d'agglomération du Pays de Gex obtiennent l'ouverture d'un centre de vaccination pour les publics prioritaires.



**Du 8 au 19 février** | Le Centre de loisirs « La Buissonnière » a proposé des activités et ateliers très appréciés sur le thème « la magie de l'hiver ».



**9, 11, 15, 17, 26 février, 3 et 12 mars** | Le service culturel a mis en ligne sur la chaîne youtube de la ville des spectacles, contes, tours de magie, concerts de jazz.



**Jusqu'au 26 avril** | Le concours 3 mots autour du cinéma pour 3 types de créations : court-métrage, nouvelle littéraire, affiche dessinée est toujours d'actualité.



**Du 13 au 29 mars** | Le service culturel et la bibliothèque de Gex ont organisé un printemps des poètes sur le thème de l'édition 2021 : le désir. Les œuvres ont été publiées et exposées à la bibliothèque municipale.



**19 mars** | Cérémonie en mémoire des victimes de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc au monument aux Morts du square Colonel Arnaud Beltrame.



## ÉDITO

Chères Gexoises, Chers Gexois,

*Le printemps pointe son nez dans un climat toujours dominé par l'incertitude sur l'évolution de la situation sanitaire. De nombreuses activités professionnelles et associatives restent à l'arrêt. Les victimes de cette pandémie demeurent nombreuses et nos pensées vont vers elles et leurs familles.*

*Le printemps, c'est aussi une période de renaissance et d'espoir. Gageons que la montée en puissance de la vaccination et la poursuite des efforts d'application des gestes-barrières ne faiblissent pas ; ce sont les seules actions à notre portée pour sortir plus vite de la crise.*

*La ville poursuit ses projets, en particulier au Cœur de ville où le chantier avance conformément au planning. Les entreprises pour la création de la Maison de Santé sont en train d'être retenues ; les réfections des bâtiments communaux avancent, tout comme la restructuration de l'Espace sportif de Chauvilly. Dans les prochaines semaines, un important programme de voirie va démarrer. Tous ces chantiers impactent votre quotidien et nous comptons sur votre indulgence. Dans cette période, il est aussi crucial de soutenir l'économie en ne remettant pas en cause le rythme de nos investissements.*

*Courage à toutes et à tous, prenez soin de vous !*

Très amicalement,

Le Maire, **Patrice DUNAND**

## Rentrée scolaire 2021-2022

Les inscriptions à l'école sont indispensables **avant le 30 avril 2021** :

- pour tout enfant né en 2018 et faisant son entrée en 1<sup>ère</sup> année de maternelle (PS),
- pour tout enfant né en 2015 et faisant son entrée en 1<sup>ère</sup> année d'école élémentaire (CP),
- pour tout enfant nouvellement arrivé à Gex.

Les inscriptions à la restauration scolaire et au centre de loisirs pour la rentrée 2021-2022 pourront se faire dès le 3 mai, et jusqu'au 6 juillet 2021, en ligne via l'Espace citoyen.

Les inscriptions à ces services sont à renouveler chaque année.

**Renseignements ou assistance** : Pôle « Action éducative et sports » au 04 50 42 25 45 ou [vie.quotidienne@ville-gex.fr](mailto:vie.quotidienne@ville-gex.fr)

**Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021** :

Il est désormais possible de procéder aux inscriptions scolaires de façon totalement dématérialisée directement sur l'Espace citoyen. Les nouvelles familles devront créer leur compte en ligne pour accéder au service [www.espace-citoyens.net/ville-gex](http://www.espace-citoyens.net/ville-gex)

## Vacances de printemps au centre de loisirs

Les inscriptions pour les vacances de printemps (12 au 23 avril) au centre de loisirs La Buissonnière sont ouvertes depuis le 15 mars et jusqu'au 5 avril 2021.

Elles auront pour thème « Chocolat et cuisine locale dans tous leurs états ! ».

## Stationnement

Nous rappelons que pour compenser l'absence provisoire de stationnement place du Jura durant les travaux du projet cœur de ville, il a été créé 45 places de parkings au Parc des Cèdres (durée : 1h30), 85 places aux Contamines (à la journée) et 42 places au parking de la Couronne (durée : 1h30).

## Application mobile pour Luge

L'application Smartphone **Alsa CH/FR** développée par le transporteur, Chamexpress et Alsa Bus en charge de l'exploitation des LUGE, lignes urbaines de Gex, est téléchargeable. Les voyageurs peuvent non seulement obtenir des informations commerciales sur le service (plan des lignes, tables horaires, tarifs...) mais aussi suivre, ligne par ligne, le parcours des véhicules en temps réel via un système GPS intégré :

Les liens de téléchargement sont actifs sur la page d'accueil du site de la ville.



## Covoiturage

Depuis le 23 février 2021, les automobilistes circulant sur les routes du Genevois français ont une raison de plus pour covoiturer ! En s'associant avec BlaBlaLines, l'application de BlaBlaCar dédiée au covoiturage domicile-travail, le Pôle métropolitain du Genevois français confirme son engagement pour diminuer le nombre de véhicules sur les routes et accentuer le covoiturage domicile-travail, qui est l'une des solutions concrètes pour réduire les émissions de CO2 et répondre aux enjeux de déplacements dans notre agglomération transfrontalière. Les trajets sont possibles entre la France et la Suisse.

Ce service est proposé pour tous les habitants des Communautés d'agglomération du Pays de Gex, d'Annemasse, de Thonon ainsi que des Communautés de communes du Pays Bellegardien, d'Arve et Salève, du Genevois, de Faucigny-Glières, de Pays Rochois.

### Comment ça fonctionne ?

**1•** Les passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaLines et y renseignent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.

**2•** L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont fixés automatiquement, sans détour pour le conducteur et avec le minimum de marche pour le passager.

**3•** Les covoitureurs valident leur trajet. Pour tout trajet réalisé sur le territoire du Genevois français, celui-ci est gratuit pour le passager, et le conducteur reçoit une compensation de 2 à 5 € par trajet et par passager grâce au soutien du Pôle métropolitain.

Pour encourager les conducteurs à sauter le pas, ces derniers reçoivent également une carte carburant de 15 € après leur premier covoiturage.



Plus d'infos : [www.genevoisfrancais.org](http://www.genevoisfrancais.org) et [www.blablalines.com](http://www.blablalines.com)



## LA NUIT EST BELLE

Le vendredi 21 mai 2021, Gex participera à la deuxième édition de « La nuit est belle ! » ; en éteignant son éclairage public pour une nuit.

Lors de cette action symbolique, la ville se joint à l'ensemble des communes transfrontalières du Grand Genève invitées, engagées dans la démarche.

Après l'observation des astres, fil rouge de l'opération en 2019, c'est la biodiversité nocturne qui sera mise en avant. Une date qui n'a pas été choisie par hasard pour sa lune 3/4 pleine, au cœur du printemps, réunissant des conditions favorables à l'observation et à l'écoute de la faune crépusculaire.

Ferons-nous mieux qu'en 2019 où la première édition avait déjà embarqué 152 communes du Grand Genève et comptabilisé plus de 60 animations sur tout le territoire transfrontalier ? Nous en faisons le pari ! Mais cela ne peut se faire sans vous ! Vous avez été nombreux à nous faire remarquer que la lumière était encore bien présente sur le territoire.

Alors, le 21 mai, éteignez vous aussi vos lumières, profitez des animations qui seront proposées sur le territoire, profitez de cette nuit de printemps pour renouer avec la douceur d'une soirée de printemps et dites-vous que décidément, la nuit est belle dans le Grand Genève !

Retrouver toutes les informations sur [www.lanuitestbelle.org](http://www.lanuitestbelle.org)

Pour davantage de détails, vous pouvez accéder aux comptes rendus des conseils municipaux qui font l'objet d'un affichage (devant la mairie) et sont publiés sur le site [www.gex.fr](http://www.gex.fr).

25  
janvier  
2021

## Le Conseil Municipal

> décide l'admission en non-valeur de la totalité des créances (liste 4061140211 et liste 3644030811), étant précisé que cela ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur s'il s'avérait possible ;

> prend acte de la communication du rapport de gestion reprenant l'activité de la SEMCODA (Société d'Économie Mixte de Construction du Département de l'Ain), de ses résultats pour l'année 2019 et décide de donner quitus pour la période expirée ;

> prend acte du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ;

> approuve l'avenant n°1 à la convention d'Autorisation d'Occupation Temporaire pour l'exploitation saisonnière 2021 du camping « Les Genêts », à passer avec la société Karine LADET ;

> accepte d'acquérir les parcelles cadastrées AP 115 et AP 215, pour des surfaces cadastrales respectives de 30 m<sup>2</sup> et 35 m<sup>2</sup>, propriété de Madame Husson Christine, au prix de 1 € (un euro), dit que les frais annexes (acte notarié) liés à ces acquisitions seront supportés par la Commune, constate que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal et autorise Monsieur Le Maire ou un Adjoint délégué à signer l'acte d'acquisition ainsi que toutes les pièces s'y rapportant ;

> approuve l'adhésion de la Ville à la Convention Territoriale Globale (CTG) sachant que la CTG remplace le Contrat Enfance Jeunesse établi conjointement entre la Commune et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain ;

> approuve l'évolution et la mise à jour du tableau des emplois communaux.



## Les échos du CMJ



Lors de leur 1<sup>ère</sup> réunion plénière, le 24 février dernier, les Jeunes du Conseil Municipal Jeunes ont exposé leurs projets pour ce mandat. Ils se sont rendu compte que certaines de leurs idées ne relevaient pas de la compétence du CMJ, que certaines étaient déjà en cours de réalisation et que les autres, dans la mesure du possible, seraient réalisées.

Répartis en 3 commissions : animation, environnement et communication (réservée à la rédaction du « petit journal »), les jeunes élus ont demandé davantage de décorations dans la ville, plus de rencontres et animations auprès des personnes âgées, des journées de rencontre entre jeunes du Pays de Gex, des boîtes à livres, une collecte de jouets, plus de poubelles, des composteurs dans les écoles, une sensibilisation aux déjections canines, un concours de photos, cette liste étant non exhaustive !

Leur première action s'est déroulée le week-end des 5 et 6 mars en participant à la collecte des « restos du cœur ».

Mais le gros projet sur ce mandat sera la réalisation d'une fresque murale dans chaque école fréquentée par ces jeunes. Ils seront encadrés par Margot, peintre en fresque, qui dans un premier temps les fera travailler en ateliers pour leur montrer comment dessiner les personnages, les placer dans la fresque afin de réaliser une maquette (environnement, accessoires, couleurs, ...) avant de peindre sur les murs.

Le deuxième projet annoncé sera l'initiation aux gestes de 1<sup>er</sup> secours dispensés par une formatrice de la protection civile : protection, alerte, hémorragies extériorisées, plaies, perte de connaissance, arrêt cardiaque.



Le chantier Cœur de ville bat son plein depuis le début de l'année.

### ILOT CENTRAL

Durant cette première phase des travaux, trois entreprises cohabitent sur la Place du Jura.

Afin d'édifier le futur parking public souterrain, ces entreprises réalisant le terrassement et le soutènement ont pour mission de creuser le terrain, au plus à 13 m de profondeur, tout en soutenant les terres environnantes à l'aide d'une paroi de pieux sécants.



### ZOOM CHANTIER : les pieux sécants



Depuis le mois de février, deux engins de grand gabarit se sont installés dans l'enceinte du chantier. Ils permettent de réaliser une paroi continue faisant office de soutènement. Cette technique est appelée « Pieux sécants ».

Le procédé constructif :

- 1<sup>ère</sup> étape – Réalisation des murettes guides. Les pelleteuses créent une tranchée d'1m50 afin d'y installer un module en polystyrène. La tranchée est ensuite comblée avec du béton.
- 2<sup>e</sup> étape – Mise en place de la foreuse. Les modules de polystyrène permettent de guider la foreuse lors de sa mise en terre.
- 3<sup>e</sup> étape – Réalisation des pieux sécants. La foreuse excave les terres en créant une réservation dans le sol. Les armatures métalliques sont glissées dans la réservation et recouvertes de béton.



Une station de lavage a été aménagée au sein du chantier. Celle-ci permet de nettoyer les roues des engins en sortie de site afin de respecter notre engagement de chantier à faibles nuisances.

### ILOT NORD

Le 3 mars dernier, le point volontaire, initialement installé sur la Place du Jura, a désormais pris place rue des Terreaux, au niveau du Square de Lattre de Tassigny.

Ces trois bacs de tri sélectif permettent la collecte du verre, du plastique et des papiers et cartonnets.



### ILOT EST

Une trentaine de places ont été aménagées sur le parking de la Couronne. Le stationnement y est limité à 1h30. Celles-ci seront disponibles jusqu'à l'ouverture du parking souterrain de la Place du Jura.

**Vous avez une question ?**

L'équipe du Groupe Duval a cœur de répondre à vos questions et se tient à votre disposition.

**0809 54 18 38**

(numéro non surtaxé)

[www.gexcoeurdeville.fr](http://www.gexcoeurdeville.fr)

**Vous souhaitez nous rencontrer ?**

L'équipe du Groupe Duval vous accueille à la Maison du Projet, située au niveau du rond-point, avenue de la Gare.

Les dates de permanence sont communiquées sur le site internet du projet.

Possibilité de prendre rendez-vous en écrivant à :  
[gexcoeurdeville@groupeduval.com](mailto:gexcoeurdeville@groupeduval.com)



Lancé à l'occasion des élections municipales 2020, le Pacte pour la Transition propose aux citoyens et élus de s'engager à travers **3 grands principes et 32 mesures concrètes** pour des communes plus écologiques, solidaires et démocratiques. Il est porté par le Collectif pour une Transition Citoyenne et une soixantaine d'organisations, ainsi que des milliers de citoyens engagés. Les 32 mesures ont été corédigées avec un comité d'experts, accompagnées de fiches techniques documentées. Les collectifs mèneront le suivi et l'accompagnement de la mise en œuvre des engagements pris par les collectivités tout au long du mandat municipal actuel.

**Les élus majoritaires de Gex (Gex Avenir 2020) se sont engagés sur 21 mesures le 06/03/2020 pour un minimum de 10 mesures à respecter.**

Ces engagements impliquent désormais une véritable transformation des modes de fonctionnement actuels au sein de la municipalité. Les services sont progressivement sensibilisés aux enjeux du dossier. Chaque future décision (achat public, projet d'aménagement) doit désormais prendre en compte les aspects environnementaux, économiques, sociaux, promus par le Pacte. Ceci implique l'adoption de tout nouveaux réflexes, dans de nombreux domaines : aménagement de l'espace public, restauration scolaire, accueil et accompagnement des personnes en difficulté, gestion de l'eau, éclairage public, accès au logement...

### • Améliorations énergétiques :

Dans le cadre du Décret Tertiaire (obligation réglementaire concernant les bâtiments tertiaires de plus de 1000 m<sup>2</sup> - soit 12 bâtiments de la commune - qui devront, d'ici 2030, avoir réalisé une économie d'énergie de 40% minimum par rapport à l'année de référence choisie), les services techniques de la ville s'organisent afin de réaliser des audits énergétiques. A la suite de ces bilans de consommation, des schémas directeurs seront élaborés afin de lancer les travaux adéquats qui permettront à terme de réduire les consommations en énergie des bâtiments concernés. Désireuse d'appliquer cette réglementation rapidement, la Ville s'est engagée à étendre volontairement le dispositif à tous ses bâtiments, soit 26 autres sites à améliorer - pourtant non concernés par le Décret. Ces mesures s'inscrivent dans la **mesure #03 du Pacte** : « Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public. ».

Les ombrières sont des structures recouvertes de panneaux solaires photovoltaïques. Environ 170 places de parkings en bénéficieront sur le parking de Chauvilly d'ici 2022.



La Ville investit de nombreux efforts dans les énergies renouvelables, ce qui concerne également la mesure #03 du Pacte. Des panneaux solaires sur la toiture de l'espace Perdtemps et des ombrières sur 170 places de parking à Chauvilly sont en cours de développement (respectivement pour 2021 et 2022). Des panneaux sont également en projet à l'espace du Turet. La totalité des trois centrales solaires représenterait environ 783'735 KWH/an soit : 134% des consommations d'éclairage public de la Ville en 2019 et 36% des consommations totales d'électricité en 2019 (éclairage + bâtiments).

Par ailleurs, **depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021**, la Ville achète désormais 100% d'énergies vertes pour l'ensemble de ses contrats d'électricité (c'est-à-dire, sur tous ses bâtiments).

Enfin, dans l'idée du Collectif qui préconise le remplacement des véhicules municipaux gazoles par des électriques, la Ville fait progressivement évoluer son parc automobile. En effet, elle s'est dotée, depuis 2018, de six véhicules électriques (3 véhicules légers et 3 camionnettes), ainsi que de deux vélos électriques. Il est également prévu d'obtenir deux véhicules électriques supplémentaires courant 2021. Trois bornes électriques ont été créées en **2019-2020** (1 financée par l'Agglo et 2 par la Mairie). Plusieurs sont en projet : une borne de recharge au Centre technique municipal ; une sur le parking des Cèdres en 2021 ; et d'autres sont prévues dans le projet Cœur de Ville.



Plusieurs nouvelles bornes de recharge pour les véhicules électriques sont en projet dans la ville.

Les éco-pâturages, en pleine expansion, permettent un entretien écologique des espaces naturels, comparé à l'entretien mécanique traditionnel.



## • Restauration collective et achats publics :

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020, la commune travaille en partenariat avec RPC Restauration pour Collectivités. Lors de la sélection de la société, les critères portaient, à hauteur de 70% de la note, sur des aspects environnementaux et sur la qualité de la nourriture : garantie et suivi de la qualité nutritionnelle des fournitures, provenance des produits, engagements pris en faveur de la réduction de l'empreinte écologique...

Ainsi, RPC présentait les avantages suivants : plats cuisinés « maison », bio français (à hauteur de 30%), circuits courts très privilégiés (80% des produits frais, 100% des légumes et fruits) ; fourniture chez les producteurs autour de la cuisine centrale (viande et poisson inclus français et régional - labels), respect de la saisonnalité, proscription de l'huile de palme et des OGM...

A l'aide de ce nouveau prestataire, la restauration scolaire propose donc au moins 20% de bio parfois plus selon les menus, et un menu végétarien par semaine, en adéquation avec la **mesure #07 du Pacte** : « Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective. » Le même partenaire est en charge des repas portés à domicile ainsi que de la restauration au foyer Saints-Anges.

Cela représente également un exemple d'avancée concernant la **mesure #01** : « Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables », qui encourage la prise en compte progressive des critères sociaux, environnementaux et locaux dans la commande publique (travaux, fournitures, services). Cet aspect sera également davantage investi lors de la prise de poste d'une Responsable de la commande publique, prévue pour mai 2021.

D'avril à octobre, un éco-pâturage prendra place, sur le site du cimetière et boulodrome (espace Perdtemps) ; un exploitant y installera ses moutons afin qu'ils entretiennent les espaces verts (tonte + fertilisation naturelle). Des interventions auprès des écoles sont également incluses dans le contrat.

Concernant l'arrosage, des travaux seront réalisés au printemps 2021 sur trois cuves tandis qu'un camion municipal sera équipé d'une pompe, afin de développer le système de récupération d'eau de pluie dans la ville.

Enfin, l'éclairage public - qui bascule progressivement vers les leds depuis une dizaine d'années - connaîtra prochainement un nouveau dispositif test. On opérera dans une zone choisie à la mise sous tension, sans arrêt, de l'éclairage, afin d'instaurer un pilotage sur mesure des points lumineux, en fonction des heures et des différents lieux. Le dispositif permettra ainsi de réduire la consommation d'énergie de l'éclairage public en adaptant au mieux ce dernier aux critères évolutifs extérieurs.

## • Réinsertion

D'autres points du Pacte sont également investis par la Ville. La mesure #27 : « Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire à dimension sociale », engage la municipalité à promouvoir la réinsertion. A ce sujet, la Ville fait régulièrement appel à l'EIJAA (Entreprise d'Insertion des Jeunes et Adultes de l'Ain) pour ses travaux de débroussaillage et remise en propreté des bords de chaussée. De tels partenariats pourraient être envisagés plus fréquemment par la suite.

**En conclusion, la Ville s'approprie peu à peu les objectifs qu'elle doit atteindre d'ici 2026. De nouveaux réflexes sont ainsi progressivement intégrés et des projets s'ajouteront à ceux existants sur tout le mandat municipal. Régulièrement, les avancées du dossier seront communiquées à la population.**



Exemple d'aménagement des différents jardins potagers sur la parcelle de La Ferme Crochat (livraison prévue avant l'automne 2021).

## • Espaces verts, eau, éclairage :

Rentrant dans le cadre de la **mesure #08** qui vise à préserver les trames vertes (couvert végétal), bleues (eau) et noires (éclairage) du territoire, la Ville réalise actuellement plusieurs aménagements, comme la plantation de 25 arbres fruitiers d'essence locale (parcelle « Benoit-Lison ») et prévoit 30 autres nouvelles plantations, prochainement, dans divers lieux de la ville.

Cinq jardins potagers sont également en projet (dont trois prévus pour 2021) : parmi ces jardins, certains seront proposés aux logements attenants, actuellement en rénovation par la municipalité.

Scannez le QR Code pour accéder au contrat signé :



## Le Réseau Mnémosis

Le 1<sup>er</sup> août 2019, les anciens locaux du centre d'incendie et de secours de Gex sis 36, route de Pitegny, ont été remis à la Commune.

L'association Le Réseau Mnémosis ayant besoin de locaux adaptés pour ses activités, la Commune a accepté de lui mettre à disposition une partie du bâtiment de l'ancienne caserne, dénommé centre Marius CADOZ. Il s'agit, au rez-de-chaussée dudit immeuble, de deux bureaux d'une superficie de 9 m<sup>2</sup> environ chacun. Les parties communes (couloir, sanitaires, salle de réunions...) seront mutualisées avec les autres utilisateurs des lieux.

La convention est conclue à titre gratuit pour une durée de quatre ans, renouvelable par tacite reconduction par périodes de 1 an.



La Ville prendra à sa charge les dépenses de chauffage, d'électricité et d'entretien des parties communes.

Le conseil municipal a approuvé le projet de convention de mise à disposition de locaux à titre gratuit qui lui a été soumis lors de sa séance du 1<sup>er</sup> mars dernier.

Le réseau Mnémosis est une association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, qui prend la forme d'un accueil de jour thérapeutique itinérant dans le pays de Gex et le pays bellegardien. Elle prend en charge des personnes âgées de plus de 60 ans, résidant dans l'Ain, qui souffrent de troubles cognitifs légers à modérés, mais qui conservent une certaine autonomie et vivent encore à domicile.

## Le Verger Tiocan

Une gestion collégiale

Après son assemblée générale de fin d'année, un nouveau conseil d'administration a été mis en place en respectant les normes sanitaires. Ce fut un moment important pour l'avenir de l'association du Verger Tiocan car il a fallu remplacer quelques membres dont l'emblématique président, Pierre GUILLET.

De nouveaux bénévoles ont pris place. Pierre GUILLET restera encore une année en tant qu'invité permanent. Ses conseils seront précieux.

Faute de candidat président, l'association va être gérée de façon collégiale avec des membres connaissant bien l'association. Les tâches ont été attribuées en fonction des compétences de chacun et le partenariat avec les écoles gessiennes sera renforcé.

Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle qui entraîne un retard voire une absence de prise en charge de certaines pathologies, le réseau Mnémosis se propose de réaliser des bilans neuropsychologiques pour les personnes âgées qui pourraient souffrir d'un début de trouble cognitif (mémoire, concentration, langage, raisonnement...) ou pour lesquels la survenue d'un AVC est suspectée.

Le but de cet examen est d'évaluer les difficultés potentielles d'une personne en distinguant d'une part, les effets du vieillissement cognitif normal et d'autre part, les conséquences d'une éventuelle pathologie.

**Le réseau Mnémosis**  
**Bâtiment des Saints-Anges**  
**50 rue Alexandre Reverchon - 01170 Gex**  
**☎ 04 50 20 15 15**

Malgré les mesures gouvernementales, le verger sera toujours entretenu, puisque le travail agricole peut se faire à plusieurs, mais le doute persiste quant à l'avenir des manifestations en salle. L'association communiquera au fur et à mesure.

**Christian DESMARIS**  
**P/O Gestion Collégiale du Verger Tiocan**  
**Le Verger Tiocan, un verger de sauvegarde**  
**(mon-paysdegex.fr)**

## NOUVEAU COMMERCE

### Le Cercle de la Vap

La boutique Le Cercle de la Vap a ouvert ses portes le 16 décembre dernier dans la galerie du centre commercial des Vertes Campagnes. Matthias Fontaine, le vendeur, vous guidera dans le choix de matériel de cigarettes électroniques et de liquides de vapotage. Disposant d'une expérience de plus de 10 ans dans le vapotage, il saura vous donner de précieux conseils techniques. Il travaille pour LiquidArom, une société française de fabrication de liquides pour cigarettes électroniques.

**Ouverture : 9h15 - 12h et 13h15 - 17h45,**  
**du mardi au samedi**



**Le Cercle de la Vap - Centre commercial**  
**Carrefour des Vertes Campagnes**  
**75, rue des Vertes Campagnes ☎ 09 88 48 29 67**  
**Email : lecercladelavap@gmail.com**

## Dénomination et numérotation de voies

Les services de la ville, en collaboration avec La Poste, ont travaillé sur la problématique de dénomination de voies et la numérotation d'habitations inexistantes, ambiguës, non conformes ou à définir, préjudiciables à la sécurité des personnes concernées.

Les services publics, les services de secours ou de santé, d'aide à domicile de la personne, les entreprises, les livreurs ou des particuliers se trouvaient parfois devant plusieurs habitations d'un lotissement portant la même adresse ou dans l'impossibilité de trouver directement, et/ou à l'appui d'un GPS, le bon destinataire.

86 noms de rues ont été entérinés par vote du conseil municipal et 820 foyers sont concernés par des changements d'adresse. Entre le 27 avril et le 6 mai, le facteur leur remettra la plaque de leur nouvelle numérotation accompagnée d'un courrier explicatif.

La commune sera en charge de la pose des panneaux et plaques de rues mais il reviendra aux particuliers, ou aux syndicats pour les adresses collectives, de positionner leur nouvelle plaque de numéro, financée également par la commune, de façon à ce qu'elle soit visible en bordure de la voie identifiée, et de faire les démarches de déclaration de nouvelle adresse auprès des organismes.





### Un peu d'histoire

La construction du bâtiment de l'actuelle bibliothèque a été terminée en 1849. Elle répondait au besoin d'une nouvelle prison qui comprenait 24 cellules réparties sur deux niveaux (les hommes au rez-de-chaussée et les femmes à l'étage). La prison a fonctionné jusqu'en 1945. Pendant la seconde guerre mondiale, des prisonniers juifs, des résistants ou des prisonniers allemands ont décoré leur cellule de graffitis dont certains sont encore visibles.

En 1865, la bibliothèque, doyenne des bibliothèques municipales du Pays de Gex, était située dans l'un des bureaux de l'hôtel de ville. À la fin des années 80, la place manquant, elle a été déménagée dans le sous-sol de l'école des Vertes Campagnes et prise en main par une association « les amis de la bibliothèque municipale ». Au début des années 90, elle redevient municipale et déménage dans l'ancienne prison, au niveau des deux pièces donnant sur la rue de Gex-la-Ville.

**Juillet 1997** : Les locaux sont ré-aménagés avec la création d'une salle de consultation, d'un espace enfants et d'une salle jeunes dans l'espace du Carré des Arts. Le nombre d'heures de permanence passe de dix à quinze trente.

**2013** : Des travaux d'extension permettent l'occupation de tout le rez-de-chaussée du bâtiment.

**Novembre 2015** : La bibliothèque municipale fête ses 150 ans avec des animations, expositions et visites.



### Quelques chiffres

- Documents du fonds : 25 000  
dont 2 633 de la bibliothèque départementale de prêt
- Lecteurs inscrits (hors collectivités) : 2 369

#### En 2019

- Passages ..... 45 344
- Prêts enfants et jeunes ..... 54 578
- Prêts adultes ..... 24 364
- Prêts secteur enfants ..... 28 157
- Prêts romans adultes ..... 7 467
- Prêts documentaires adultes ..... 5 552
- Prêts de BD ..... 17 514
- Prêts de DVD ..... 5 729

#### En 2020

Malgré la fermeture de deux mois, puis les restrictions liées à la crise sanitaire avec le drive et les limitations à dix personnes ensemble dans la bibliothèque, 40 000 prêts ont été effectués, chiffre à doubler pour obtenir le nombre de transactions avec l'enregistrement des retours.

### Un nouveau logiciel

AGATE, un système intégré de gestion de bibliothèques distribué par Agate S.A. en France conçu par des bibliothécaires, a été repris en 2010 par DECALOG. Pour migrer au nouveau système documentaire, beaucoup plus complexe, l'équipe de la bibliothèque de Gex a reçu une formation d'une semaine en janvier dernier. Un inventaire indispensable de la totalité du fonds a mobilisé l'équipe de la bibliothèque pendant deux autres semaines.



Les lecteurs pourront, dans le courant de cette année, consulter le portail de la bibliothèque comprenant, entre autres, l'accès aux documents et la possibilité de réserver ceux en cours de prêt.

### L'équipe

Isabelle DECRÉ,  
Céline MALFAIT-RYMPEL,  
Marie VELY, Christophe COURT  
sont heureux de vous accueillir,  
que vous soyez ou non abonnés,  
la consultation d'ouvrages  
étant gratuite.

### Les horaires

Pendant la crise sanitaire, les lundis / mercredis / jeudis / vendredis : de 15h à 18h ;  
les mercredis / samedis : de 10h à 11h30.

Le nombre de personnes accueillies dans les locaux, en cette période de crise sanitaire, est au maximum de dix et dans la limite de deux à trois personnes par famille et pour environ vingt minutes.

Rappel : La consultation d'ouvrages sur place est gratuite.



## “ GEX AVENIR

Chères Gexaises, Chers Gexois,

Le 6 mars 2020, pendant la campagne électorale des municipales, nous nous sommes engagés à mettre en place 21 mesures sur les 32 du Pacte pour la transition. Le dossier de ce bulletin l'a rappelé, le Pacte, porté par le Collectif pour une transition citoyenne, vise à inciter les municipalités à intégrer l'environnement dans leur fonctionnement. Ses mesures touchent aussi bien à la gestion des milieux naturels, de l'eau et de l'énergie qu'au social et à la solidarité. Les villes ont, en effet, un rôle important à jouer dans la transition énergétique grâce à des actions très concrètes qui permettent une gestion plus durable de la collectivité, en lien avec Pays de Gex Agglo.

La Ville s'est engagée depuis déjà plusieurs années dans cette démarche. Ainsi, lors du mandat précédent, le développement du réseau de pistes cyclables, la création de la voie verte sur l'ancienne voie ferrée, le renouvellement de l'éclairage public par des LED, la végétalisation et la plantation d'arbres en ville, le renouvellement du parc de véhicules communal par des véhicules électriques, l'abandon des pesticides pour l'entretien des espaces verts, le financement de la création de l'accueil de jour ou encore l'aménagement de l'ensemble des bâtiments accueillant du public pour les personnes à mobilité réduite sont quelques-unes des actions mises en œuvre par la municipalité en faveur de la durabilité et d'une ville prenant en compte tous ses habitants.

L'intérêt du Pacte est de nous inciter à poursuivre nos efforts et d'aller plus loin. Les premiers chantiers pour cette année et l'année prochaine concernent la production d'énergie renouvelable par l'installation de panneaux solaires à l'espace Perdtemps et sur la future maison de santé pluridisciplinaire et d'ombrières solaires sur le parking du complexe sportif de Chauvilly. La rénovation énergétique des bâtiments communaux sera un chantier important du mandat. L'obligation de rénovation concerne les 12 bâtiments de plus de 1 000 m<sup>2</sup>. Nous avons souhaité l'appliquer à l'ensemble de nos bâtiments, soit 26 supplémentaires. Ce sont deux projets d'envergure. D'autres mesures vous ont été présentées dans le dossier, comme l'aménagement d'un nouveau verger et de jardins potagers ou encore l'amélioration de notre système de récupération de l'eau de pluie.

D'ailleurs, tous les engagements feront l'objet d'un suivi. Un document est en cours d'élaboration montrant pour chaque engagement les mesures prises et un état d'avancement. Nous sommes en relation avec les représentants du Pacte pour la transition à Gex avec qui nous discutons de nos projets. Nous voulons aussi revenir régulièrement vers vous pour vous exposer où nous en sommes de l'application de nos engagements, à travers le bulletin municipal et nos autres moyens de communication.

Très amicalement,

Jérémie Venarre  
Pour Gex Avenir 2020



## “ MIEUX VIVRE À GEX

Les élections approchent à grand pas : grande campagne sur la santé !

En ce début d'année, plusieurs initiatives apparemment neutres font s'interroger les Gexois sur leur but réel.

Premièrement, un sondage de la CAPG suivi d'une lettre au ministre des Solidarités et de la Santé et au directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes. Lettre signée par seulement le président et la vice-présidente en charge de la santé et de la solidarité du Pays de Gex et dont seule la préfète de l'Ain est mise en copie.

Lorsqu'ils découvriront ce courrier, que penseront du comportement de la CAPG les élus du Groupement Local de la Communauté Transfrontalière (GLCT) du Grand Genève, alors que ces élus travaillent depuis longtemps avec les destinataires de ce courrier sur l'accès aux soins dans notre territoire.

Qu'ont pu penser le ministre et le directeur de l'ARS en constatant que seules deux personnes ont signé ce courrier et qu'une seule a été mise en copie ? Quelle valeur donner à un texte dont ni les députés et sénateurs locaux, ni les instances du Grand Genève n'ont été informés ?

Le 5 mars, la CAPG a diffusé une excellente vidéo dans laquelle Isabelle Passuello, vice-présidente qui a piloté la création du Centre de Soins Immédiats (CESIM) au cours du mandat précédent puis à en faire un centre de détection COVID, rappelle comment ce centre a été

créé, ses objectifs et son fonctionnement. Patrice Dunand conclut cette vidéo sans remercier l'ancien président de la CAPG pour le rôle qu'il a joué dans la création du CESIM. Étonnant, alors que chaque fois qu'il prend la parole notre maire n'oublie jamais le chapitre remerciements, vieille scie électorale. À tel point que lors des vœux pour 2019, il remercie le président, une vice-présidente et une directrice de service de notre région d'avoir organisé un concours pour choisir le lieu du troisième lycée du Pays de Gex, comme si cela n'allait pas de soi. Il est vrai que ces trois personnes appartiennent notoirement au même groupe politique.

De la même manière on peut s'étonner de l'empressement à inaugurer en grandes pompes une structure de vaccination COVID alors qu'elle n'avait pas encore les moyens de fonctionner et que les standards téléphoniques se sont retrouvés engorgés sans pour autant avoir de visibilité.

Formons le vœu que passées les prochaines échéances, l'ouvrage soit encore sur le métier et que les réalisations passées ne constituent pas un motif d'autosatisfaction pour la suite du mandat.

Pour Mieux Vivre à Gex

Vincent Bocquet ([vincent.bocquet@ville-gex.fr](mailto:vincent.bocquet@ville-gex.fr))

André Dubout ([andré.dubout@ville-gex.fr](mailto:andré.dubout@ville-gex.fr))

Christine Garnier-Simon ([christine.garnier@ville-gex.fr](mailto:christine.garnier@ville-gex.fr))

Guy Juillard ([guy.juillard@ville-gex.fr](mailto:guy.juillard@ville-gex.fr))



Aménagement d'un ralentisseur rue de Gex-la-Ville



**Locaux GRDF**

Un bail commercial pour une durée de 9 ans a été signé en février dernier avec GRDF concernant des locaux réaménagés, pour un coût total de 82 430.23 €, 72 rue des Transporteurs en zone artisanale de l'Aiglette sud. La surface des locaux est de 123 m<sup>2</sup> de bureaux et de près de 188 m<sup>2</sup> de locaux techniques.



Finition en cours des 3 logements dans la ferme Crochat et la maison Benoit-Lison



Extension et aménagement du complexe sportif de Chauvilly



**Programme d'élagage**

ENEDIS, dans le cadre du programme d'élagage à proximité des lignes haute tension 20 Kv, a mandaté, à partir de ce mois de mars, l'entreprise Arcade pour l'entretien des réseaux sur le territoire communal afin de remettre la végétation à une distance de 5 mètres de part et d'autre de la ligne. Les travaux d'élagage engagés sur la commune ont pour objectif d'assurer la sécurité des tiers et des ouvrages ainsi que d'améliorer la qualité de fourniture d'électricité auprès des habitants. Le propriétaire de la parcelle reste propriétaire des bois coupés.

**Agenda**

**Institutionnel**

**Lundi 12 avril, à 18h30**

Le conseil municipal se réunira à la salle des fêtes. Les séances sont filmées et retransmises en direct sur la page YouTube de la ville.

**Lundi 3 mai, à 18h30**

Le conseil municipal se réunira à la salle des fêtes. Les séances sont filmées et retransmises en direct sur la page YouTube de la ville.

**Samedi 8 mai**

76<sup>e</sup> commémoration de l'armistice de 1945 au monument aux Morts du square Colonel Arnaud Beltrame, à Gex.

La présence à la commémoration pourrait se limiter aux corps constitués.

**Samedi 15 mai**

Opération nettoyage de printemps organisée par la C.M.J. sur inscription. Infos : [culturel@ville-gex.fr](mailto:culturel@ville-gex.fr)

**Dimanche 13 juin, de 8h à 18h**

1<sup>er</sup> tour des élections départementales et régionales. A l'espace Perdtemps

**Dimanche 20 juin, de 8h à 18h**

2<sup>e</sup> tour des élections départementales et régionales. A l'espace Perdtemps.

**Médical / santé**

**Lundi 12 avril de 15h à 19h**

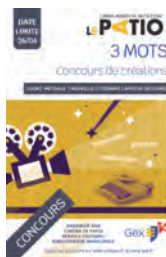
Don du sang de l'EFS à l'espace Perdtemps Plus d'infos : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

**Lundi 12 avril de 14h30 à 16h30**

Collecte par le médibus des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques Parking du cimetière - Avenue Perdtemps

**Culturel**

Dans ce contexte sanitaire inédit, la saison culturelle de la ville est interrompue et les spectacles ou concerts programmés reportés. Les propositions que le service culturel est en mesure de faire sont numériques et annoncées sur le site internet et la page facebook de la ville et publiées sur la chaîne YouTube.



**CONCOURS DE CRÉATIONS**

Le cinéma municipal Le Patio, en partenariat avec le service culturel et la bibliothèque de la ville de Gex, vous propose un concours en trois disciplines artistiques (courts-métrages, nouvelles littéraires, affiches de films dessinées) ayant pour thème « Le Cinéma ».

Trois catégories d'âges : enfant (moins de 11 ans), ado (11 à 18 ans) et adulte (18 ans et plus).

Trois mots : Rencontre / Mystère / Fantastique.

Ce concours est ouvert aux personnes qui ont entre 6 et 106 ans. Le règlement pour chaque catégorie est disponible sur le site de la ville : [www.gex.fr](http://www.gex.fr)

**Jazz in Fort l'Écluse chez Voltaire**

Pays de Gex agglo propose une culture accessible à tous, gratuitement, malgré les conditions sanitaires. Rendez-vous sur [Paysdegexagglo.fr/cultureonline](http://Paysdegexagglo.fr/cultureonline) et assistez aux deux derniers concerts de la programmation dans les conditions du live ! Dès que la situation sanitaire le permettra, poussez la porte de l'Orangerie du



Château de Voltaire aux mêmes dates. Quoi qu'il en soit, le spectacle est assuré.

**- Jeudi 15 avril 2021 à 20h30 : MULTICOLOR JAZZ (CH) Jazz, Swing.**

Jacques Ducrot, saxophone alto, clarinette | Louis Vaney, guitare | Philippe Martel, orgue | Valentin Martel, batterie, chant.

**- Jeudi 13 mai 2021 à 20h30 : YEMAYA (FR-CH) Latin Jazz.**

Diana Granda, chant | Eric Fournier, batterie | Cédric Schaerer, piano | Delmis Aguilera, guitare basse.

**École de Musique**

[www.ecoledemusiquegex.org](http://www.ecoledemusiquegex.org)

